

CONTRAT DE LOCATION - SALLE COMMUNAUTAIRE SFDS

Entre

Personne responsable : _____

*Nom d'organisme : _____

Téléphone(s) : _____

Courriel : _____

Et

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

535 rue Principale,

Saint-François-de-sales (QC) G0W 1M0

Téléphone : 418-348-6736

Courriel : info@st-francois.ca

Ci-après nommée : **LOCATAIRE**

Ci-après nommée : **MUNICIPALITÉ**

TARIFICATION :

Type de location :	SANS service Bar Taxes comprises	AVEC service Bar Taxes comprises
Salon funéraire (2 jours)	517.40\$	X
Mariage	344.90\$	298.95\$
Fête familiale (privé)	258.70\$	218.45\$
Fête d'enfants (demi-journée)	126.45\$	X
Cour/activité de groupe (payant)	40.24\$	X
Cour/activité de groupe (gratuit)	28.75\$	X
Location ponctuelle d'un OBNL	0\$	0\$
*Service après service	0\$	0\$

*Service après service gratuit lorsque la famille a réservé la salle pour le salon funéraire.

OBNL et organismes admissibles à la location gratuite :

AFEAS, Chevaliers de Colomb, Chorale, Créartiste, MADA, Comptoir vestimentaire, La Fabrique, Corporation de développement et loisirs, Dépanneur communautaire, FADOQ, Entraide amicale, Pompiers volontaires, Service après service, Vie Active, Table de concertation locale.

DÉPÔT :

Un dépôt de **50\$**, ou le coût total de la location s'il est inférieur est exigé à la signature du contrat. Ce montant n'est pas remboursable si l'avis d'annulation de la location est de moins de 7 jours.

CONDITIONS DE LOCATION :

1. Le LOCATAIRE s'engage à assurer une surveillance permanente et adéquate des lieux. Si des dommages et/ou vols sont causés à l'immeuble loué ainsi qu'aux biens qui y sont situés, le LOCATAIRE en sera tenu responsable et une facture lui sera envoyée;
2. Le LOCATAIRE s'engage à respecter le nombre de personnes permises lors de la tenue de son activité. La capacité maximale dans la salle communautaire est de deux-cent-trente-deux (232) personnes;
3. Le LOCATAIRE doit, conformément à la loi, doit se procurer un permis de réunion à la *Régie des Alcools, des Courses et des Jeux* au moins quinze (15) jours avant la date de l'événement, si le service de bar n'est pas inclus;
4. Le LOCATAIRE doit détenir une assurance responsabilité civile propre couvrant sa personne/organisme et ses biens. La MUNICIPALITÉ ne peut être tenue responsable de quelque accident ou sinistre survenue au cours de la période de location. Elle se dégage de toute responsabilité pour tous dommages à la personne ou aux biens qui pourraient survenir sur les lieux lors ou à l'occasion de la location de salle;
5. Le LOCATAIRE peut décorer et aménager la salle pour son événement, tout en gardant le décor de base actuel de la salle. Il est interdit de décrocher les cadres et de poser des agrafes sur les murs. Lors de la fin de l'événement, le LOCATAIRE se doit de ramasser ses effets personnels et de remettre la salle comme elle était initialement;
6. Le LOCATAIRE devra laisser les lieux dans un état de propreté convenable, en replaçant les chaises et les tables dans le local de rangement;
7. Le coût de la location comprend les frais de conciergerie;
8. Il est strictement interdit de consommer de l'alcool à l'extérieur du bâtiment;
9. Il est strictement interdit de fumer et devapoter à l'intérieur du bâtiment, ainsi qu'à l'intérieur d'un rayon de neuf (9) mètres des portes extérieurs;
10. La présence d'animaux est interdite, sauf pour les chiens d'assistance aux personnes handicapées;
11. Si le solde n'est pas payé, sept (7) jours avant la date de la location, le présent contrat sera annulé;
12. Le LOCATAIRE doit respecter les heures de location prévues à son contrat.

DÉTAILS DE RÉSERVATION :

Date :	Heures :
Type de location :	Nombre de participants :
Utilisation de la cuisine :	AVEC ou SANS service Bar :
*Coût de la location :	

*Le paiement de la location doit être effectué en argent comptant, par chèque ou virement Interac au info@st-francois.ca.

IMPORTANT : Inscrire «location de salle».

DÉCLARATION DU LOCATAIRE :

Je, soussigné, _____, déclare être âgé de plus de dix-huit (18) ans et que les renseignements fournis sont véridiques et complets. En signant ce contrat, j'accepte et je m'engage à respecter les conditions de location ci-haut mentionnées, et ce, durant toute la durée de l'activité.

LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE LE CONTRAT ENTRE LES PARTIES

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ :

DATE : _____

Signature du LOCATAIRE

Représentant(e) de la MUNICIPALITÉ
